

## Bulletin officiel n° 39 du 16 octobre 2008

### Sommaire

#### Organisation générale

##### Administration centrale du MEN et du MESR (RLR : 120-1)

Attributions de fonctions

arrêté du 8-10-2008 (NOR : MENA0800799A)

##### Administration centrale du MESR (RLR : 120-1)

Attributions de fonctions

arrêté du 25-9-2008 (NOR : ESRA0800277A)

#### Personnels

##### CNESER (RLR : 710-2 )

Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire

décision du 24-9-2008 (NOR : ESRS0800271S)

##### CNESER (RLR : 710-2)

Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire

décision du 24-9-2008 (NOR : ESRS0800272S)

##### CNESER (RLR : 710-2)

Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire

décision du 24-9-2008 (NOR : ESRS0800273S)

##### CNESER (RLR : 710-2)

Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire

décision du 24-9-2008 (NOR : ESRS0800274S)

##### CNESER (RLR : 710-2)

Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire

décision du 24-9-2008 (NOR : ESRS0800275S)

#### Mouvement du personnel

##### Nomination

Directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Dijon

arrêté du 1-9-2008 (NOR : ESRS0800281A)

##### Nominations

Composition du CNESER statuant en matière disciplinaire

élection du 15-9-2008 (NOR : ESRS0800276X)

**Nominations**

Conseil supérieur de la recherche et de la technologie  
arrêté du 29-9-2008 (NOR : ESRR0800280A)

**Nomination**

Commission nationale de l'expérimentation animale  
arrêté du 26-9-2008 (NOR : ESRR0800278A)

**Nominations**

Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale  
arrêté du 26-9-2008 (NOR : ESRR0800279A)

**Nominations**

Commission administrative paritaire nationale des adjoints administratifs d'administration centrale du MEN  
arrêté du 6-10-2008 (NOR : MENA0800783A)

**Nominations**

Commission administrative paritaire nationale des adjoints techniques d'administration centrale du MEN  
arrêté du 6-10-2008 (NOR : MENA0800784A)

**Nominations**

Comité technique paritaire central institué auprès du secrétaire général  
arrêté du 2-10-2008 (NOR : MENA0800773A)

**Informations générales****Vacance de fonctions**

Directeur du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur  
avis du 3-10-2008 (NOR : ESRS0800285V)

## Organisation générale

### Administration centrale du MEN et du MESR

---

#### Attributions de fonctions

NOR : MENA0800799A

RLR : 120-1

arrêté du 8-10-2008

MEN - ESR - SAAM A1

---

Vu. n° 87-389 du 15-6-1987, mod. par D. n° 2005-124 du 14-2-2005 ; D. n° 2004-317 du 8-4-2004 ; D. n° 2006-572 du 17-5-2006 ; A. du 17-5-2006 mod. ; A. du 23-5-2006 mod.

---

**Article 1** - L'annexe F de l'arrêté du 23 mai 2006 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

- DGRH A1

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

**Au lieu de :**

Patrick Levy

**Lire :**

Philippe Christmann, administrateur civil, chargé des fonctions de sous-directeur à compter du 6 septembre 2008

- DGRH B1

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle et statutaires

**Lire :**

Dominique Ropital, conseillère d'administration scolaire et universitaire, secrétaire générale d'administration scolaire et universitaire, adjointe à la sous-directrice à compter du 1er septembre 2008

- DGRH D2

Bureau des moyens et des marchés

**Au lieu de :**

Olivier Guillou

**Lire :**

Gabrielle Fadiga, attachée principale de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, chef de bureau à compter du 1er octobre 2008

- DGRH C1-1

Bureau des études de gestion prévisionnelle

**Au lieu de :**

Rémi Gicquel

**Lire :**

Benoît Martin, attaché principal d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, chef de bureau à compter du 1er octobre 2008

- DE B1-1

Bureau des statuts, de la réglementation et de la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences

**Au lieu de :**

Pascal Roinel

**Lire :**

Nicole Dhenain, attachée principale d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, chef de bureau à compter du 1er septembre 2008

- DEPP A4

Bureau des nomenclatures et répertoires

**Au lieu de :**

Isabelle Le Blond

**Lire :**

Philippe Raynaud, attaché principal statisticien de l'INSEE, à compter du 1er septembre 2008.

**Article 2** - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 octobre 2008

Pour le ministre de l'Éducation nationale,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général

Pierre-Yves Duwoye

## Organisation générale

## Administration centrale du MESR

---

### Attributions de fonctions

NOR : ESRA0800277A

RLR : 120-1

arrêté du 25-9-2008

ESR - SAAM A1

---

Vu D. n° 87-389 du 15-6-1987, mod. D. n° 2005-124 du 14-2-2005 ; D. n° 2004-317 du 8-4-2004 ; D. n° 2006-572 du 17-5-2006 ; A. du 17-5-2006 mod. ; A. du 23-5-2006 mod.

---

**Article 1** - L'annexe C de l'arrêté du 23 mai 2006 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

- DGES B3-2

Bureau des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé

**Au lieu de :**

Florentine Petit

**Lire :**

Catherine Malinie, attachée principale d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, chef de bureau à compter du 1er septembre 2008

- DGES C1-5

Bureau de l'Ouest et de l'Outre-mer

**Au lieu de :**

Catherine Malinie

**Lire :**

N...

**Article 2** - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 septembre 2008

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général

Pierre-Yves Duwoye

**Personnels****CNESER**

---

**Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire**

NOR : ESRS0800271S

RLR : 710-2

décision du 24-9-2008

ESR - DGES

Par décision de la présidente du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire en date du 24 septembre 2008, le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **le mardi 18 novembre à 9 h 30.**

**Personnels****CNESER**

---

## **Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire**

NOR : ESRS0800272S

RLR : 710-2

décision du 24-9-2008

ESR - DGES

Par décision de la présidente du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire en date du 24 septembre 2008, le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **le lundi 24 novembre à 9 h 30.**

**Personnels****CNESER**

---

**Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire**

NOR : ESRS0800273S

RLR : 710-2

décision du 24-9-2008

ESR - DGES

Par décision de la présidente du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire en date du 24 septembre 2008, le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **le mardi 25 novembre à 9 h 30.**



**Personnels****CNESER**

---

**Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire**

NOR : ESRS0800274S

RLR : 710-2

décision du 24-9-2008

ESR - DGES

Par décision de la présidente du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire en date du 24 septembre 2008, le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **le lundi 8 décembre à 9 h 30.**

**Personnels****CNESER**

---

**Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire**

NOR : ESRS0800275S

RLR : 710-2

décision du 24-9-2008

ESR - DGES

Par décision de la présidente du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire en date du 24 septembre 2008, le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **le mardi 9 décembre à 9 h 30.**

## Mouvement du personnel

### Nomination

---

## Directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Dijon

NOR : ESRS0800281A  
arrêté du 1-9-2008  
ESR - DGES B3-4

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 1er septembre 2008, Sophie Genelot, maître de conférences, est nommée en qualité de directrice de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Dijon, école interne de l'université de Bourgogne, pour une période de cinq ans.

## Mouvement du personnel

### Nominations

## Composition du CNESER statuant en matière disciplinaire

NOR : ESRS0800276X

élection du 15-9-2008

ESR - DGES

Conformément aux articles R. 232-23 à 232-27 du code de l'éducation relatifs à la nomination des membres du CNESER statuant en matière disciplinaire, les conseillers étudiants, titulaires et suppléants, ayant achevé leur mandat, le 15 septembre 2008, ont été élus au CNESER statuant en matière disciplinaire pour une durée de deux ans par les membres étudiants titulaires et suppléants du CNESER :

#### Conseillers titulaires

- Florent Voisin ;
- Simon Clérec ;
- Alexia Vibert ;
- Anne-Laure Blin.

#### Conseillers suppléants

- Annaïg Piederrière ;
- Morand Perrin ;
- Paul Maillard ;
- Vincent Uher.

Le CNESER statuant en matière disciplinaire est désormais composé :

#### CNESER statuant en matière disciplinaire

Collèges	Membres titulaires	Membres suppléants
Professeurs et personnels assimilés	Joëlle Burnouf, présidente Vinh Nguyen Quoc, vice-président monsieur Claude Boutron Richard Kleinschmager Philippe Rousseau	Marie Cottrell Anne-Marie Le Pourhiet Jean-Georges Gasser Bruno Gelas Mustapha Zidi
Maîtres de conférences et personnels assimilés	Olivier Adam Maryse Béguin Sophie Bérout Laurence Mercuri Bernard Valentini	Olivier Joly Valérie Saint-Dizier Jean Fabbri Isabelle Krzywkowski Philippe Enclos
Étudiants	Florent Voisin Simon Clérec Alexia Vibert Anne-Laure Blin	Annaïg Piederrière Morand Perrin Paul Maillard Vincent Uher

## Mouvement du personnel

### Nominations

## Conseil supérieur de la recherche et de la technologie

NOR : ESRR0800280A

arrêté du 29-9-2008

ESR - DGRI DS B1

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 29 septembre 2008, sont nommés membres du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie pour une durée de trois ans :

#### 1. En qualité de membres représentatifs des communautés scientifiques et techniques et des différents secteurs de la recherche

##### a) Sur proposition :

- des sections du Comité national de la recherche scientifique :

. Anne-Marie Guimier-Sorbets ;

. Bernard Renault ;

. Francis-André Wollman ;

- des conseils scientifiques des établissements publics de recherche :

. Pascale Delecluse ;

. Marie-Noëlle Semeria ;

. Renée Ventura-Clapier ;

- de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur :

. Élisabeth Bouchaud ;

. Dominique Chagnollaud ;

. Patricia Gaspar ;

. Catherine Jessus.

b) Choisis en fonction de leurs compétences dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation :

. Bertrand Bellon ;

. Geneviève Debouzy ;

. Sonia Escaich ;

. Daniel Filatre ;

. Isabelle de Lamberterie ;

. Irène Nenner-Baumel ;

. Martine Pretceille ;

. Anne Schroeder,

ainsi que :

. François-Xavier de Charentenay ;

. Geneviève Comte-Bellot,

en qualité de personnalités membres de sociétés savantes.

c) Sur proposition du Haut Conseil de la science et de la technologie :

. Pierre-Étienne Bost ;

. Nicole Guiso.

#### 2. En qualité de personnalités représentatives du monde du travail, des secteurs productifs, sociaux et culturels et des régions :

a) Sur proposition des organisations syndicales nationales représentatives des salariés et des employeurs :

. Claude AUFORT (Confédération générale du travail) ;

. Olivier Aynaud (Union nationale des professions libérales) ;

. Dominique Ballutaud (Confédération générale du travail-Force ouvrière) ;

. Charles El-Nouty (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) ;

. Laurent Gouzenes (Mouvement des entreprises de France) ;

. Patrick Lemaire (Confédération française démocratique du travail) ;

- . Pascale Mollier (Confédération française des travailleurs chrétiens) ;
- . Sylvie Pittia (Fédération syndicale unitaire) ;
- . François-Xavier Sauvage (Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres) ;
- . M. Jean-Louis Soubeyroux (Union syndicale des syndicats autonomes).

b) en qualité de personnalités représentant le monde économique, social et culturel :

- . Jean-Pierre Alix ;
- . François Deroo ;
- . Patrick Legrand ;
- . Robert Mahler ;
- . Christian Poyau ;
- . Jean-Louis Schilansky ;
- . Catherine Vergely,

ainsi que :

- . Pierre Choukroune ;
- . Françoise Fabre ;
- . Roger Fougères ;
- . André Lespagnol ;
- . Sophie Rohfritsch,

en qualité de personnalités membres de comités consultatifs régionaux de la recherche et du développement technologique ou exerçant des responsabilités en matière de politique régionale de recherche et d'innovation.

## Mouvement du personnel

### Nomination

---

## Commission nationale de l'expérimentation animale

NOR : ESRR0800278A  
arrêté du 26-9-2008  
ESR - DGRI DS B1 / AGR

Par arrêté du ministre de l'Agriculture et de la Pêche et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 26 septembre 2008, sont nommés membres de la Commission nationale de l'expérimentation animale pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur :

#### En qualité de représentants de l'État

Au titre de la recherche :

- Virginie Vallet-Erdtmann, en qualité de titulaire, en remplacement de Bernard Andrieux.

Au titre de l'agriculture :

- Catherine Bouvier, en qualité de titulaire, en remplacement de Hélène Callon ;

- Éric Kérourio, en qualité de suppléant, en remplacement de Catherine Bouvier.

Au titre de la protection de la nature :

- Jérôme Languille, en qualité de suppléant, en remplacement de Vincent Spony.

#### En qualité de personnalités qualifiées

Représentant le secteur de la recherche publique :

- Guy Dubreuil, en qualité de titulaire, en remplacement de Alain Puget ;

- Magali Jacquier, en qualité de suppléante, en remplacement de Guy Dubreuil.

## Mouvement du personnel

### Nominations

---

## Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

NOR : ESRR0800279A  
arrêté du 26-9-2008  
ESR - DGRI DS B1 / AGR

Par arrêté du ministre de l'Agriculture et de la Pêche et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 26 septembre 2008, sont nommés membres du Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur :

#### En qualité de représentants de l'État

Au titre de la recherche :

- Virginie Vallet-Erdtmann, en qualité de titulaire, en remplacement de Bernard Andrieux ;
- Michèle Longuet, en qualité de suppléante, en remplacement de Martine Daoust.

#### En qualité de personnalités qualifiées professionnelles de l'expérimentation animale, choisies dans le secteur public :

- de la recherche publique :

Magali Jacquier, en qualité de titulaire, en remplacement de Alain Puget.

- de l'enseignement :

André Niéoullon, en qualité de suppléant, en remplacement de Claude Cassagne.



## Mouvement du personnel

### Nominations

## Commission administrative paritaire nationale des adjoints administratifs d'administration centrale du MEN

NOR : MENA0800783A  
arrêté du 6-10-2008  
MEN - SAAM A2

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; D. n° 2006-572 du 17-5-2006 ; D. n° 2006-1458 du 27-11-2006 modifiant D. n° 2 005-1228 du 29-9-2005 ; D. n° 2006-1760 du 23-12-2006 ; D. n° 2007-991 du 25-5-2007 ; A. du 14-9-2007 ; A. du 1-10-2007 ; A. du 19-2-2008

**Article 1** - L'article 1er de l'arrêté du 19 février 2008 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

#### Représentants titulaires

**Au lieu de** : Danielle Saillant, sous-directrice des ressources humaines pour l'administration centrale au service de l'action administrative et de la modernisation,

**lire** : Éric Becque, sous-directeur des ressources humaines pour l'administration centrale au service de l'action administrative et de la modernisation.

#### Représentants suppléants

**Au lieu de** : Vincent Geffrin, chef du bureau de la gestion prévisionnelle et du dialogue social au service de l'action administrative et de la modernisation,

**lire** : Coralie Waluga, chef du bureau de la gestion prévisionnelle et du dialogue social au service de l'action administrative et de la modernisation.

**Au lieu de** : Danielle Archeriteguy, chef du bureau des ressources humaines de l'administration centrale à la DRHACG du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative,

**lire** : Marie-Line Morvan-Fischer, adjointe au chef du bureau des ressources humaines de l'administration centrale à la DRHACG du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

**Article 2** - Le chef du service de l'action administrative et de la modernisation du ministère de l'Éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 6 octobre 2008

Pour le ministre de l'Éducation nationale,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général

Pierre-Yves Duwoye

## Mouvement du personnel

### Nominations

---

## Commission administrative paritaire nationale des adjoints techniques d'administration centrale du MEN

NOR : MENA0800784A  
arrêté du 6-10-2008  
MEN - SAAM A2

---

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; D. n° 2006-572 du 17-5-2006 ; D. n° 2006-1458 du 27-11-2006 modifiant D. n° 2005-1228 du 29-9-2005 ; D. n° 2006-1761 du 23-12-2006 ; D. n° 2007-991 du 25-5-2007 ; A. du 14-9-2007 ; A. du 1-10-2007 ; A. du 7-3-2008

---

**Article 1** - L'article 1er de l'arrêté du 7 mars 2008 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

#### Représentants titulaires

**Au lieu de** : Danielle Saillant, sous-directrice des ressources humaines pour l'administration centrale au service de l'action administrative et de la modernisation,

**lire** : Éric Becque, sous-directeur des ressources humaines pour l'administration centrale au service de l'action administrative et de la modernisation.

#### Représentants suppléants

**Au lieu de** : Pierre Ihmaus, chef du bureau de l'impression et de la diffusion au service de l'action administrative et de la modernisation,

**lire** : Patricia Jannin, adjointe au sous-directeur de la logistique de l'administration centrale au service de l'action administrative et de la modernisation.

**Au lieu de** : Danielle Archeriteguy, chef du bureau des ressources humaines de l'administration centrale à la DRHACG du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative,

**lire** : Marie-Line Morvan-Fischer, adjointe au chef du bureau des ressources humaines de l'administration centrale à la DRHACG du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

**Article 2** - Le chef du service de l'action administrative et de la modernisation du ministère de l'Éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 6 octobre 2008

Pour le ministre de l'Éducation nationale,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général

Pierre-Yves Duwoye

## Mouvement du personnel

### Nominations

---

## Comité technique paritaire central institué auprès du secrétaire général

NOR : MENA0800773A  
arrêté du 2-10-2008  
MEN - SAAM A1

---

Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-452 du 28-5-1982 mod. ; D. n° 2006-572 du 17-5-2006 ; A. du 5-3-1996 ; A. du 17-5-2006 mod. ; A. du 22-12-2006, modifié par A. du 23-4-2007, A. du 27-8-2007, A. du 14-1-2008, A. du 10-3-2008, A. du 7-4-2008, A. du 19-6-2008 et A. du 4-8-2008

---

**Article 1** - L'article 1 - II de l'arrêté du 22 décembre 2006 portant désignation des membres du comité technique paritaire central institué auprès du secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est modifié comme suit :

#### Représentants de l'administration

- Titulaires

**Au lieu de** : Bernard Saint-Girons, directeur général de l'enseignement supérieur,

**lire** : Patrick Hetzel, directeur général de l'enseignement supérieur.

- Suppléants

**Au lieu de** : Alain Perritaz, chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines,

**lire** : Geneviève Guidon, chef de service, adjointe au directeur général des ressources humaines.

**Article 2** - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 2 octobre 2008

Pour le ministre de l'Éducation nationale,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général

Pierre-Yves Duwoye

## Informations générales

## Vacance de fonctions

---

### Directeur du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur

NOR : ESRS0800285V  
avis du 3-10-2008  
ESR - DGES C3-3

Les fonctions de directeur du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes), établissement public national à caractère administratif sis à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne), régi par le décret n° 94-922 du 24 octobre 1994, seront vacantes à compter du 1 janvier 2009.

Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CTLes assure la collecte, la gestion, la conservation et la communication des livres et documents d'intérêt patrimonial et scientifique qui lui sont confiés en dépôt ou qui lui sont cédés par les universités et les grands établissements, en particulier par ceux des académies de Paris, Créteil et Versailles. Il participe aux plans de conservation partagée des périodiques en Ile-de-France et apporte son concours, en tant que de besoin, aux établissements concernés pour la conservation et la préservation matérielle de leurs livres et documents. Il coopère avec les organismes concourant aux mêmes fins tant en France qu'à l'étranger. Son directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur pour une durée de trois ans, renouvelable.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance des bibliothèques universitaires et de leur fonctionnement ainsi qu'une aptitude au travail coopératif. Ils doivent avoir également fait preuve de capacités de gestion.

Toutes informations utiles peuvent être demandées, au sein de la direction de l'enseignement supérieur, au sous-directeur des bibliothèques et de l'information scientifique (tél. 01 55 55 79 00), ainsi qu'au chef du bureau de la coordination documentaire (tél. 01 55 55 79 07).

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé, doivent parvenir par la voie hiérarchique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction générale de l'enseignement supérieur, sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique, bureau de la coordination documentaire, 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05, **dans un délai d'un mois** à compter de la date de publication du présent avis.